

LA NOTE DE MANTES-LA-VILLE

Magazine municipal de Mantes-la-Ville • www.manteslaville.fr



**Les CVS de Mantes-la-Ville,
un dynamisme retrouvé !**

11 | Sécurité

Opération sécurité absence

12 | Éducation

Une plateforme de soutien scolaire en ligne

21 | Sports

Gros plan sur le CAMV Tennis

SOMMAIRE



04 | 05 ARRÊTS SUR IMAGE

- Les temps forts à Mantes-la-Ville



06 | 07 AGENDA

Les rendez-vous de l'été et de la rentrée



08 | 09 ACTUALITÉS

- Collecte solidaire par École et cultures
- Déchèteries GPS&O
- Recrutement d'animateurs
- Don du sang
- Dispositif seniors CCAS
- Vaccinodrome à Mantes-la-Jolie



10 TRAVAUX EOLE

Travaux à la gare de Mantes Station



11 SÉCURITÉ

- Opération tranquillité absence
- Deux nouveaux policiers municipaux ont rejoint l'équipe



Monécolienligne
LA REUSSITE SCOLAIRE A MANTES-LA-VILLE

12 ÉDUCATION

Un site internet de soutien scolaire



13 SANTÉ

Mantes-la-Ville aura sa maison médicale



20 ENVIRONNEMENT

- La ferme des animaux



21 SPORTS

- Gros plan sur le CAMV Tennis

14 | 17 DOSSIER

- Les CVS de Mantes-la-Ville, un dynamisme retrouvé



18 | 19 ASSOCIATIONS

- Un nouvel élan pour la vie associative



22 HISTOIRE

- Le parc de la Vallée

23 VIE MUNICIPALE & TRIBUNES LIBRES

ÉDITO DU MAIRE

Le vent de la renaissance

Mantevilloises, Mantevillois, mes chers concitoyens,

L'été 2021 est à nos portes et celui-ci arrive avec les perspectives d'un déconfinement tant attendu. Je m'en réjouis pour chacun et chacune d'entre vous, qui allez pouvoir retrouver le vent de liberté que nous attendions tous. Au-delà des personnes, je me réjouis également pour tous les commerces qui ont durement souffert pendant la crise sanitaire, et qui vont pouvoir retrouver une activité normale. La Ville les a soutenus depuis l'été dernier, en étant à leurs côtés pour bénéficier des aides mises en place par le Département. Mais le meilleur soutien à leur apporter est le vôtre, celui des Mantevillois, pour qu'ils puissent retrouver le contact avec la clientèle et l'activité économique dont ils ont tant besoin.

Cette sortie de crise sanitaire sera également l'occasion de retrouver le sens du collectif, du vivre ensemble. Progressivement, nous recommandons à programmer des événements à grande échelle, permettant à chacun de se retrouver et d'échanger dans l'espace public. Ainsi nous venons d'organiser au mois de juin les « Quartiers en Fête », qui ont mis à l'honneur la richesse et la diversité de nos associations, que je remercie pour leur participation. Il en sera de même à l'occasion des animations « Aime ton été à Mantes-la-Ville », qui proposeront de nombreuses activités, concerts, spectacles, jeux et animations pour les Mantevillois qui seront ici pendant la période estivale. Notre ville retrouve des couleurs, du dynamisme, de la vigueur, et en tant que maire je ne peux que me réjouir de cela.

C'est aussi le signe que notre action commence à porter ses fruits. En effet cette période est également celle qui marque la première

Prochaines permanences du Maire :

Tous les mercredis après-midi à l'hôtel de ville, sur rendez-vous au 01 30 98 30 88.

année de notre élection. Depuis le premier jour, nous avons engagé un travail de fond, qui aujourd'hui donne des résultats, même si ce n'est qu'un début.

Les pages qui suivent se font l'écho de ce dynamisme dans de nombreux domaines de l'action publique : la sécurité, avec le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires, l'éducation, avec le lancement à la rentrée prochaine d'un site internet dédié à l'approfondissement et au soutien scolaire en ligne, la santé, avec la relance d'un nouveau projet pour la maison médicale, la vie associative avec une hausse sans précédent des subventions qui leurs sont allouées... Les illustrations de cette dynamique ne manquent pas, et je pourrais en ajouter bien d'autres. Notre ville doit retrouver de l'activité et de l'attractivité, pour cela nous mobilisons toutes nos ressources, avec l'aide de nos partenaires institutionnels. Croyez bien que toute l'équipe municipale est rassemblée pour œuvrer à cette tâche, et améliorer au quotidien votre cadre de vie, comme nous nous y sommes engagés.

J'aurai comme à l'habitude, plaisir à vous rencontrer lors des nombreux événements qui se préparent. D'ici là, je vous souhaite de passer un excellent été.



« Depuis le premier jour de notre élection, nous avons engagé un travail de fond, qui aujourd'hui donne des résultats. »

Sami Damergy
Maire de Mantes-la-Ville

La Note de Mantes-la-Ville - N° 136 - Été 2021

Directeur de la publication : Sami Damergy | Rédacteur en chef : Yannick Delon | Rédaction : Yannick Delon, Mégaëline Plard, Mariatti Abdallah | Maquette/Exécution : Service de la communication | Crédits photo : Mairie de Mantes-la-Ville, Adobestock© | Dépôt légal : juin 2021 | Impression : Fabregue imprimeur | Distribution : Adrexo | Tirage : 10 000 exemplaires | Papier : Imagine Silk 115 g/m² certifié 100 % PEFC. Imprimerie certifiée IMPRIM'VERT, PEFC, ISO 14001 et ISO 26000, Encres végétales et impression sans alcool isopropylique.

Mantes-la-Ville
Un accord d'ambition

Mairie de Mantes-la-Ville
Place de la mairie - 78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 98 55 49

ARRÊTS SUR IMAGES

De nouvelles distributions de colis alimentaires

La municipalité continue la distribution de colis alimentaires pour les foyers dans le besoin. Les deux dernières distributions ont eu lieu le 20 avril et le 27 mai 2021. Sur ces deux derniers mois, c'est quelques 200 colis qui ont été préparés et distribués par les équipes municipales et les bénévoles. Et depuis le lancement de l'action, en décembre 2020, c'est plus de 600 colis qui ont été distribués. Merci à l'ensemble des services, des associations et jeunes bénévoles mobilisés pour ces actions. Pour bénéficier de ces distributions, contactez le CCAS : 01.30.98.55.42



20 avril et 27 mai 2021

Journée en mémoire des victimes et des héros de la déportation

Le dimanche 25 avril dernier avait lieu le dépôt de gerbes en souvenir des héros et victimes de la déportation. Les associations patriotiques et les élus étaient réunis pour commémorer le souvenir de tous les déportés sans distinction.

Ce 76^e anniversaire est l'occasion de nous rappeler ce drame historique et les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent plus. Le message des déportés a été lu par Tom Delamain, jeune lauréat 2018 et 2019 du Concours National de la Déportation.



25 avril 2021



15 mai 2021

Journée internationale de la famille dans les CVS

À l'occasion de la journée internationale de la famille, les CVS, en partenariat avec les associations, organisaient le samedi 15 mai 2021 des activités pour petits et grands. Ce fut l'occasion pour chacun de passer de bons moments. Au programme : du sport, des jeux de société et des ateliers créatifs !



8 mai 2021

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Les élus et les associations patriotiques se sont réunis au square de la résistance puis devant le monument aux morts, pour commémorer le 76^e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. La chorale Et Caetera, en comité restreint, était présente à l'occasion de cette cérémonie.

ARRÊTS SUR IMAGES

Rencontres avec les habitants

Mercredi 19 mai, le Maire rencontrait, durant sa permanence, les habitants au CVS Arche-en-Ciel. Les permanences ont lieu une fois par mois et sans rendez-vous dans les différents CVS de la ville, généralement le mercredi après-midi.



17 mai 2021

La visite de Gérard Larcher et Sophie Primas

Le Maire, Sami Damergy, a reçu en mairie de Mantes-la-Ville, Monsieur le Président du Sénat Gérard Larcher et Madame la Sénatrice Sophie Primas. Ces derniers ont échangé sur le plan de relance et son application concrète, ainsi que sur le projet de loi 4D (projet de loi de décentralisation).

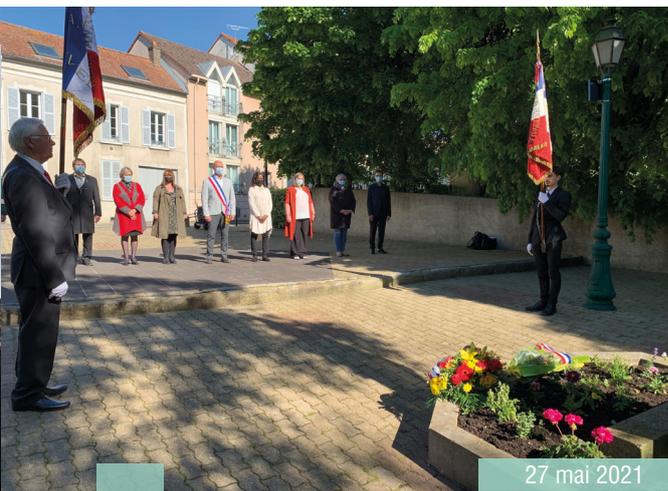
Une vingtaine de personnes étaient présentes ce samedi 15 mai durant la balade urbaine dans le quartier de Mantes-U. Le rendez-vous était fixé à 11h sur le parking d'Aldi, les habitants ont pu échanger sur le futur du quartier et les problématiques actuelles.



15 mai 2021



19 mai 2021



27 mai 2021

Commémoration pour la journée nationale de la Résistance

Nous commémorons le 27 mai, en présence d'élus et d'associations, la journée nationale de la Résistance au Square de la Résistance à Mantes-la-Ville. A cette occasion «l'armée des ombres», les héros de la Résistance et les éclaireurs de la liberté ont été honorés. Cette lutte fut aussi celle de l'unité et du dépassement des clivages afin de faire d'un «désordre de courage» une Résistance française.



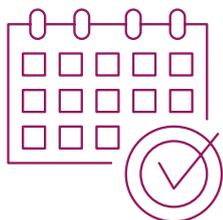
29 mai 2021

Action M'ton quartier propre

La première opération de nettoyage citoyen a eu lieu à Mantes-la-Ville. La mairie invitait les citoyens à venir nettoyer la rue Maximilien Robespierre et le bois des Enfers. Cette première édition était l'occasion d'inaugurer le panneau, à l'entrée du bois, rappelant que les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'amendes. Un grand merci à toutes les personnes mobilisées.

Cette action sera reconduite une fois par mois dans les différents quartiers de la ville. La prochaine se tiendra le 3 juillet à 10h30 autour de la place du Marché.

AGENDA



À vos Notes ! Les rendez-vous à Mantes-la-Ville

Juin 2021

27 **Bollywood, Colours of India**
Spectacle - 16h
Espace culturel
Jacques Brel



Août 2021

14 **Cinéma de plein air**
Projection *Les Reines du Ring* avec Audrey Fleurot
à partir de 21h - Parc de la Vallée.

19 **Libération de la ville**
Commémoration patriotique
Stèle de la résistance et monument aux morts - 10h.

Juillet 2021

2 juillet
29 août

Aime ton été à Mantes-la-Ville

Animations dans toute la ville en partenariat avec des associations. Retrouvez le programme sur www.manteslaville.fr.



03 **M'ton quartier propre**
#objectif Mantes-la-Ville zéro déchet
10h30 - Place du marché.

09 **Don du sang**
Espace culturel Jacques Brel - 14h - Sur inscription

10 **Sarah Jad - Concert Pop-rock**
Parc de la Vallée - 20h30.
1^{re} partie avec des talents Mantevillois

Septembre 2021

04 **Festival des associations**
Espace culturel
Jacques Brel - 10h

18 **Panayotis Pascot**
Espace culturel
Jacques Brel
20h45



19 **Ultimate battle Masters France**
Compétition régionale de break dance
Espace culturel Jacques Brel - 14h - sur inscription

25 **Concert Jazzic Instinct**
Comptoir de Brel - 20h45

26 **Foire à tout**
Parc de la Vallée - de 8h à 18h

ANIMATIONS ESTIVALES

L'été prend ses quartiers à Mantes-la-Ville

Du 2 juillet au 29 août 2021 tenez-vous prêts, l'été battra son plein à Mantes-la-Ville. Un grand nombre d'activités seront organisées par la Ville, en partenariat avec les associations, tout au long de la période estivale.



En attendant la programmation précise, notez ces infos !

Le programme sera prochainement disponible sur le site internet de la ville, www.manteslaville.fr, et relayé sur les réseaux sociaux.

En attendant vous pouvez noter quelques informations :

- Du 2 juillet 2021 au 29 août 2021
- Dans toute la ville
- Activités sur inscription

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous des CVS.

L'an passé, « L'été animé et solidaire » avait rythmé la vie des Mantevillois tout au long du mois d'août. En effet, la sortie du premier confinement avait permis l'organisation d'une multitude d'activités sur tout le territoire municipal. Cette année, l'été sera lui aussi animé à Mantes-la-Ville !

Deux mois d'activités

Les deux mois d'été vont être rythmés par une multitude d'activités. Du sport à la musique, en passant par les jeux de société et les ateliers créatifs, il y en aura pour tous les goûts ! Un large panel d'activités sera proposé par la Ville, pour la période estivale 2021 et vous pourrez retrouver un programme d'activités éducatives, sportives et culturelles.

L'équipe municipale a souhaité mettre à profit la période des vacances estivales à partir du 2 juillet et jusqu'au 29 août, pour proposer aux enfants et aux jeunes un « été éducatif et de loisirs » durant lequel ils pourront mener des activités individuelles et collectives. Cet été, les animations seront itinérantes

dans toute la ville pendant les huit semaines estivales. Ainsi un grand nombre d'activités seront proposées par les CVS mais aussi par les associations mantevilloises.

Le partenariat avec les associations

La nouveauté de l'été 2021 réside aussi dans le partenariat avec les associations mantevilloises. Les associations qui s'inscrivent en co-construction de ce programme, déploieront des ateliers sportifs, culturels, et de loisirs durant toute la période (notamment en soirée et le week-end).

Les structures municipales seront ouvertes durant tout l'été, les CVS compléteront leur programmation avec des actions adaptées pour les familles, qui se verront proposer des animations de proximité, des sorties et/ou des ateliers.

Une programmation complète sera prochainement révélée et tous les habitants pourront s'inscrire pour participer à ces animations estivales.



ACTUALITÉS



École et Cultures : collecte des troussees et cartables

L'association École et Cultures a lancé le 1^{er} Juin 2021 un projet solidaire baptisé « 1000 cartables 1000 troussees », monté en partenariat avec les écoles de la ville. Il s'agit de collecter des cartables et des troussees dont les particuliers n'ont plus l'usage, afin qu'ils soient restaurés par l'association et remis aux familles les plus démunies puis envoyés dans les pays en voie de développement.

Le premier bac de collecte a été déposé à l'école des Hauts-Villiers, avec une présentation du projet aux élèves, sensibilisés, par là même, aux enjeux écologiques et humanitaires. La collecte sera déclinée sur le même principe à d'autres villes comme Vernouillet, Poissy et les Mureaux. Les cartables et troussees peuvent également être déposés au local de l'association, 6 rue Georges Brassens. Un geste écologique et solidaire à saluer !

La ville recrute des animateurs pour la rentrée

En prévision de l'année scolaire 2021 - 2022, la Ville lance un appel à candidatures pour le recrutement d'animateurs dans ses centres de loisirs et structures d'accueil périscolaire. Vous avez le goût du travail en équipe et du contact avec les enfants, venez rejoindre les équipes d'animation de la Ville ! Plusieurs postes sont à pourvoir, à temps complet ou non complet, avec des diplômes de l'animation exigés : BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou BPJEPS. Retrouvez le profil de poste correspondant sur le site : www.manteslaville.fr.



Don du sang : prenez rendez-vous en ligne

Un grand merci aux nombreux Mantevillois qui se mobilisent régulièrement lors des séances de don de sang organisées en partenariat avec l'EFS. La dernière collecte, le 14 mai à l'hôtel de Ville, a rassemblé 42 personnes dont deux nouveaux donateurs. La prochaine édition se déroulera le samedi 9 juillet à l'Espace culturel Jacques Brel, 21 rue des Merisiers, de 14h à 19h. Les ponts de mai et le déconfinement ont entraîné une baisse importante des dons de sang, ils est donc important de relancer la mobilisation. Parlez-en autour de vous !



Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous en ligne grâce au QR code ci-dessus.



Les déchèteries ouvertes sur tout le territoire de GPS&O

Depuis le 3 mai et jusqu'au 31 décembre 2021, une expérimentation est menée par la Communauté Urbaine GPS&O pour donner la possibilité à tous les habitants de la communauté urbaine d'avoir accès aux 12 déchèteries situées sur le territoire. Cette expérimentation permettra d'envisager une pérennisation du service dans le courant de l'année 2022. Une carte d'abonnement ou une pièce d'identité suffisent pour y avoir accès. Les véhicules de moins de 3,5 tonnes et de 1,90 m de hauteur sont autorisés. L'utilisation de bennes basculantes est interdite.

Retrouvez toutes les informations pratiques, coordonnées des déchèteries et matériaux autorisés sur le site www.manteslaville.fr



Encombrants : un jour de collecte supplémentaire en zone pavillonnaire

En raison de l'augmentation du volume d'encombrants collectés en porte à porte suite au confinement, des jours de collecte supplémentaires en zone pavillonnaire sont programmés :

- 20 octobre 2021 pour le secteur bleu,
- 29 octobre 2021 pour le secteur orange,
- 26 novembre 2021 pour le secteur rose,
- 03 décembre 2021 pour le secteur vert,
- 10 décembre 2021 pour le secteur violet.

Les collectes dans l'habitat collectif restent inchangées, le 4^e jeudi de chaque mois.

ACTUALITÉS

En direct du CCAS



© Adobe Stock - Afrika studio

Canicule : hydratez-vous !

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public : 0800 06 66 66 (appel gratuit). Des gestes simples permettent d'éviter les accidents : maintenir sa maison au frais en fermant les volets, éviter les efforts physiques, manger en quantité suffisante et boire régulièrement de l'eau. Le CCAS propose une cellule de veille sanitaire et sociale en direction des personnes âgées, handicapées ou isolées. N'hésitez pas à vous inscrire !

Renseignements au CCAS :

60 rue Maurice Berteaux - 78711 Mantes-la-Ville - Tél. : 01 30 98 55 42

Autres numéros : Antenne est - 01 61 31 52 00,

Antenne ouest - 01 39 07 79 04 de 14h à 16h,

ou par mail seineaval@mda.yvelines.fr

Des visites de convivialité pour les seniors

Le Département des Yvelines reconduit le dispositif Yes+, qui permet à des seniors isolés de bénéficier de visites de convivialité à leur domicile, par des étudiants, demandeurs d'emploi ou auxiliaires de vie. Au programme, selon les possibilités et dans le respect des gestes barrières : visites de convivialité, échanges téléphoniques, activités ludiques et numériques. Quand cela est possible en fonction du contexte sanitaire : promenades, sorties et actions collectives.



Avec **YES+**, été comme hiver, la solidarité c'est toute l'année !

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, AUXILIAIRES DE VIE*
Vous recherchez un job enrichissant ? Rendez visite à des personnes âgées !

SENIORS ISOLÉS :
Envie de profiter de moments partagés ?
Bénéficiez du dispositif gratuit YES+ !

Informations et inscriptions : 78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire : 0 800 38 37 43 (appel gratuit)

yesplus@yvelines.fr



Infos pratiques :

Vous souhaitez vous inscrire pour rendre visite à des personnes âgées dans le cadre d'un job solidaire ? Candidatez sur www.job78.fr.

Vous souhaitez bénéficier de visites de convivialité ou inscrire un des vos proches ?

Rendez-vous sur <https://www.yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors>

Renseignements au CCAS :

60 rue Maurice Berteaux - 78711 Mantes-la-Ville

Tél. : 01 30 98 55 42

Babou devient B&M



Le magasin Babou implanté dans la zone commerciale AuShopping, vient de passer sous l'enseigne B&M.

Retrouvez sur place tous les produits de la grande distribution proposés par l'enseigne (vêtements, chaussures, déco, équipements discount pour la maison et toute la famille), ainsi que le service de click and collect.

B&M - Centre commercial Auchan Buchelay
19 rue de l'Ouest - 78711 Mantes-la-Ville

Covid-19 : un vaccinodrome à Mantes-la-Jolie



Parc des Expositions
Hall 5
Mantes-la-Jolie



Prise de rendez-vous
en ligne
www.doctolib.fr



Du lundi au samedi
8h à 13h
14h à 18h

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Le centre de vaccination Covid-19 de la Communauté Urbaine GPS&O est actif depuis le 1^{er} juin, au lendemain de l'extension de la campagne à l'ensemble des personnes de plus de 18 ans. Installé dans le hall 5 du Parc des expositions de Mantes-la-Jolie, ce site de plus de 1 000 m² accompagne l'accélération de la campagne nationale de vaccination en visant, à terme, 8 000 injections par semaine.

- Localisation : hall 5 du Parc des expositions à Mantes-la-Jolie (allée Éric Tabarly, île l'Aumône)
- Accès en bus : ligne 09, 15, 52, 1 et K arrêt Mantes-la-Jolie Les Îles (navettes à disposition pour rejoindre le site)
- Ouverture : du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Réservation obligatoire : doctolib.fr

TRAVAUX EOLE

Eole : les travaux en gare commencent cet été

Le chantier du futur RER E entre dans une nouvelle phase l'été prochain avec le début des travaux d'aménagement de la gare de Mantes Station. Ceux-ci auront un impact important pendant l'été sur la circulation des trains sur les lignes J5 et J6 et le stationnement à proximité de la gare.

L'arrivée du nouveau RER E nécessite la réalisation de plusieurs aménagements notamment dans les gares et à proximité de celles-ci. Ces travaux sont entrés au mois de juin dans une phase concrète, avec des conséquences sur la circulation, la fréquence de trains et le stationnement autour des gares.

Travaux en gare de Mantes Station

Des travaux de rehaussement de quai (afin de pouvoir accueillir les nouvelles rames du RER), de remplacement de l'abri filant et la mise en place de nouveau mobilier seront réalisés pendant l'été sur le quai n°2.



Le quai n°2 de la gare Mantes Station sera rénové pendant l'été

Stationnement route de Chantereine et rue des Deux-Gares

Les travaux impliquent également la suppression du stationnement route de Chantereine pendant la durée des travaux (environ deux ans). De même le stationnement rue des Deux-Gares sera interrompu pendant la période estivale. Par ailleurs, toujours en raison de ces travaux, les voies d'accès depuis l'A13 à la zone de Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie par la RD983 seront réduites pendant la période estivale.



Ces travaux ont un impact sur la circulation des trains sur les ligne J5 (Paris Saint Lazare via Poissy) et J6 (Paris Saint-Lazare via Conflans) pendant l'été, avec des conséquences pouvant aller jusqu'à des suppressions de trains la journée, en soirée et le week-end.



Rendez-vous sur le blog <https://malignej.transilien.com/> pour connaître les détails des interruptions de service ou flashez le QR code ci-contre. Une information sera également effectuée en gare.



DES TRAVAUX IMPORTANTS CET ÉTÉ SUR VOTRE LIGNE



PRENEZ-MOI EN PHOTO



Pose du tablier du viaduc de Mantes-la-Jolie

Mardi 1^{er} juin, les élus de Mantes-la-Ville (dont le Maire, Sami Damergy, ci-dessous en photo) et Mantes-la-Jolie ont participé à une visite de chantier liée à la pose du premier tablier du viaduc de Mantes. D'une longueur de 800 m, cet ouvrage d'art passera au-dessus des voies de garage des trains Eole. Il permettra de fluidifier la circulation de l'ensemble des trains entrant en gare de Mantes-la-Jolie notamment en faisant passer les trains Paris/Caen au-dessus des trains Paris/Le Havre.



Opération tranquillité absence

En votre absence pendant la période estivale, la Police municipale assure des patrouilles régulières à votre domicile. Un service gratuit, accessible sur simple inscription auprès des forces de l'ordre.



MANTES-LA-VILLE
OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

Faites surveiller votre habitation durant votre absence

Renseignements et inscriptions :
Police municipale - 1 rue du Val Saint-Georges
tél. : 01 30 98 55 06

Partir en vacances c'est bien, mais partir en vacances avec l'assurance que les forces de l'ordre vont surveiller votre domicile en votre absence c'est encore mieux !

C'est tout l'intérêt de l'Opération Tranquillité Absence, portée par la Police municipale en collaboration avec la Police nationale. Il suffit d'indiquer vos dates d'absence et les policiers effectueront des patrouilles régulières à votre domicile afin de vérifier que rien d'anormal ne s'est produit.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait par le biais d'un formulaire à remplir et déposer au poste de police municipale. Cette étape est nécessaire pour valider tous les points de l'inscription et préciser éventuellement des situations particulières. C'est aussi l'occasion d'un échange direct avec les policiers municipaux, qui peut être particulièrement précieux pour la suite.

Vous indiquez vos coordonnées à Mantes-la-Ville et sur votre lieu vacances, vos dates d'absence, la présence éventuelle d'une alarme, etc. Vous pouvez également indiquer les coordonnées d'une personne de confiance à contacter en cas de problème (voisin, ami, famille, etc.). À l'issue de votre période de congés, un compte rendu vous sera adressé avec le récapitulatif des jours de passage.

Où s'inscrire ?

Le formulaire d'inscription est disponible :

- sur le site internet www.manteslaville.fr (rubrique « Vos démarches »)
- à l'accueil de l'hôtel de ville
- au poste de Police municipale

Une fois le formulaire rempli, rendez-vous au poste de police municipale pour en faire valider l'inscription. Un justificatif de domicile de moins de trois mois sera également demandé. Une copie du formulaire sera transmise à la Police nationale.

Deux nouveaux policiers municipaux ont rejoint l'équipe

La Ville poursuit sa politique de renforcement de la sécurité et vient de procéder, conformément aux engagements de campagne, à l'augmentation des effectifs de la Police municipale. Ainsi depuis le 1^{er} juin, deux nouveaux policiers municipaux ont rejoint les équipes déjà en place. Ce renfort d'effectifs leur permettra de mieux assurer les missions au quotidien. Il est de plus à souligner, dans un contexte national où le recrutement de policiers municipaux est difficile pour toutes les villes, quelle que soit leur taille. Bienvenue à eux !

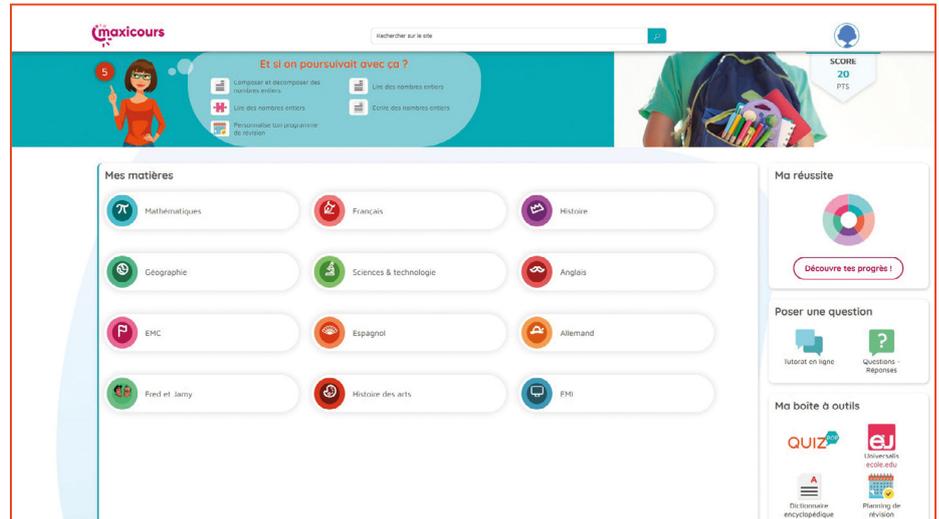
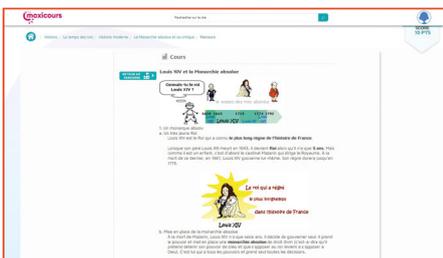


ÉDUCATION

L'école en version augmentée

Dès la prochaine rentrée, la Ville met en place une nouvelle plateforme d'approfondissement et de soutien scolaire sur internet : **MonÉcoleEn-Ligne** permettra aux élèves d'approfondir les cours vus en classe et de s'exercer à la maison avec, pour quoi pas, l'aide des parents. Un bel outil au service de l'égalité des chances.

La Ville a fait de la réussite scolaire une priorité. Deux millions d'euros seront consacrés à ces actions, qui comprennent notamment la connexion des écoles à la fibre optique, l'installation de tableaux numériques dans les classes et la mise à disposition d'ordinateurs pour les enseignants. Mais au delà de ces infrastructures, l'autre grande nouveauté de la rentrée scolaire 2021 sera la mise en place d'un service de soutien scolaire en ligne, ouvert à tous les élèves. « *Nous souhaitons nous donner les moyens de favoriser l'égalité des chances au plan éducatif, et lutter contre la fracture*



Basé sur la plateforme Maxicours, le service de soutien scolaire sur internet sera disponible à la rentrée prochaine.

numérique, explique Sadik Serrakh, adjoint au maire en charge des affaires scolaires. *Ce service est une réponse complète à ces problématiques.* »

L'école à la maison

Baptisée **Monécolleenligne**, la plateforme propose des contenus complémentaires à ceux qui sont abordés en classe. Gratuit pour les utilisateurs (il est offert par la Ville aux familles), c'est un service complet avec des contenus dans toutes les matières et pour toutes les classes, du CP au CM2 : histoire, géographie, français, mathématiques, éducation morale et civique et bien d'autres disciplines sont proposées selon la classe de l'élève, et conformément aux programmes nationaux. Les contenus rassemblent des textes, des fichiers audios, des vidéos, des exercices à réaliser en ligne, ainsi qu'un accès à la totalité de l'Encyclopedia Universalis en version interactive, en français et en anglais.

La plateforme comporte aussi des quizz avec le rappel des notions principales avec chaque bonne réponse, un forum d'entraide en élèves... Petits bonus, chaque élève peut créer un avatar personnalisé à son image ; il cumule, au fur et à mesure de la réalisation des exercices, un certain nombre de points qui lui permettent de mesurer sa progression. De quoi améliorer encore plus son expérience et lui donner envie de retourner s'instruire chaque jour.

« *C'est une autre façon d'apprendre, complémentaire de ce qui est fait à l'école*, précise Sadik Serrakh. *D'ailleurs les enseignants qui le souhaitent peuvent également s'en servir comme support de cours ou donner des exercices. Le fait que ce soit accessible à la maison permet aussi aux parents de s'investir pleinement dans les apprentissages en accompagnant les enfants* ».



Comment bénéficier de Monécolleenligne ?

Monécolleenligne est offert gratuitement à tous les enfants mantevillois. Pour ce faire, un courrier sera adressé avant la rentrée scolaire aux parents par le service des affaires scolaires, avec l'adresse du site internet et les identifiants de connexion correspondants pour chaque famille.

Mantes-la-Ville aura sa maison médicale

Consciente du manque de médecins qui frappe Mantes-la-Ville autant que le reste de la France, la Municipalité conduit un nouveau projet de maison médicale, financièrement viable et implanté dans le centre-ville. Le point sur ce dossier avec le Maire, Sami Damergy.

La Note : Quelle est la situation à Mantes-la-Ville au niveau de l'offre de soins ?

Sami Damergy : Nous n'avons actuellement que cinq médecins généralistes pour plus de 20 000 habitants, ce qui est très insuffisant même si ce phénomène touche malheureusement toute la France, et pas seulement Mantes-la-Ville. Bien entendu, je tiens à renouveler ici mon soutien au Docteur Fossé et à l'ensemble de la communauté médicale, ce que j'ai d'ailleurs fait dès que j'ai appris le saccage de son cabinet, le 24 mai, où je me suis rendu. Ces faits ont mis la question des déserts médicaux sur le devant de la scène médiatique pendant quelques jours, pourtant la situation n'est pas nouvelle. Le Docteur Fossé a 74 ans ; il aurait pris sa retraite dans six mois, il exerçait déjà avec des horaires restreints. Nous avons pris conscience du phénomène de désertification médicale bien

avant cet incident. Nous avons d'ailleurs proposé, dès le 8 décembre dernier, une nouvelle stratégie pour la création d'une maison médicale à Mantes-la-Ville.

« La maison médicale sera implantée dans le centre-ville. »

La Note : L'équipe municipale précédente avait initié un projet de maison de santé, pourquoi ne pas l'avoir poursuivi ?

S.D. : J'entends trop souvent dire que j'ai abandonné ce projet pour des raisons politiques, par esprit de revanche. Il n'en est rien ! Nous sommes tous d'accord sur le besoin urgent d'une maison médicale, ceci ne fait pas débat. En revanche, avec l'accord de l'équipe municipale nouvellement élue, j'ai effectivement mis fin au projet porté par la municipalité précédente, parce que :

1. Financièrement, ce projet n'était pas stabilisé. Ses coûts prévisionnels augmentaient sans cesse et un contentieux né avant l'élection était

en cours avec l'architecte. De plus il ne faisait pas appel à des subventions extérieures.

2. Socialement, il ne correspondait pas à nos engagements. La structure devait se trouver aux Merisiers, dans le CVS Augustin Serre, qui aurait alors été amputé de la moitié de sa surface. Or les CVS sont une véritable priorité pour notre équipe, ils sont au cœur de notre action en faveur des Mantevillois. Qui plus est, nous préférons implanter une maison médicale dans le centre-ville, de sorte qu'elle soit accessible à la plupart des Mantevillois.

La Note : Où en est le projet porté par votre équipe ?

S.D. : D'abord je confirme que cette maison médicale sera implantée au centre-ville. Nous avons identifié un site pour l'accueillir, mais il est encore trop tôt pour que je puisse en parler en détails. Nous avons relancé la concertation avec nos partenaires de la communauté médicale, mais aussi institutionnels, en particulier le Département des Yvelines. Les discussions et réflexions sont encore en cours pour choisir la formule la plus adaptée, entre un portage privé ou un portage public. Les conditions, le fonctionnement, les enjeux et les contraintes ne sont pas les mêmes selon la formule choisie.

Ma préoccupation avant tout, c'est que cette structure voie le jour rapidement et qu'elle puisse accueillir des professionnels. Pour cela notre ville doit être attractive au-delà de la maison médicale en elle-même. C'est tout le sens de la politique que je conduis avec l'équipe municipale.



Les CVS de Mantes-la-Ville, un dynamisme retrouvé

Les Centres de Vie Sociale (CVS) de Mantes-la-Ville, au nombre de trois, sont répartis dans les différents quartiers de la ville. Ces lieux de vie municipaux proposent une véritable offre d'activités, de loisirs et d'informations pour tous les Mantevillois. Retour sur leur rôle à Mantes-la-Ville.

Les CVS, centre de vie habitants

Les CVS sont centraux dans la vie des quartiers et plus généralement de la commune. Ce sont des lieux de rencontres, de communautés d'idées et de projets, co-construits avec les habitants. Le projet social est élaboré avec les habitants, les partenaires associatifs, institutionnels et les bailleurs sociaux du territoire. Ces structures regroupent une multitude d'activités et de services (voir encadré p.18) mais ce sont avant tout des lieux de rencontres, d'échanges et de vie pour toutes les générations et tous les habitants de la ville.

Les trois CVS sont des lieux de vie dédiés, à des publics enfants, jeunes et familles. Agréés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les CVS portent un projet intergénérationnel et leur organisation repose sur un projet social individualisé pour chaque struc-

ture. Ce projet social traduit concrètement les objectifs et les missions de la structure à travers un plan d'action de trois ans.

Ces lieux permettent l'accomplissement de projets et l'organisation d'activités dans de nombreux domaines :

- Culturel / Artistique
- Sportif
- Jeux ludiques
- Engagement citoyen, etc.

Différents ateliers y sont assurés durant la semaine du lundi au samedi : multisports, ateliers informatique, loisirs jeunesse, accueil social, etc. Les activités du CVS sont assurées par des professionnels (agent d'accueil, animateurs familles, référents adultes et familles, animateurs jeunesse, directeur...) ainsi que des bénévoles que vous pouvez retrouver sur les trois structures mantevilloises.

Le secteur jeunesse dans les CVS

Depuis cette année 2021, les CVS accueillent un secteur jeunesse municipal. À travers ce dispositif, de nombreuses activités sont proposées durant les vacances scolaires et en période scolaire du lundi au samedi. Cela permet de proposer des activités variées aux Mantevillois entre 11 et 25 ans.

Ces temps d'animation permettent aux jeunes de se retrouver pour des temps d'échanges et de loisirs avec les animateurs de la Ville. L'équipe des CVS se renforce à travers l'arrivée

prochaine de référents et d'animateurs jeunesse qui auront pour mission de continuer à développer des projets à destination des jeunes mantevillois.

Il s'agit de proposer une offre globale : des activités culturelles, sportives, ludiques et citoyennes. L'ambition est de proposer un programme d'actions en faveur de la jeunesse du territoire, afin de l'accompagner, la soutenir et la valoriser dans sa citoyenneté.



Fatimata Diop, élue en charge de la jeunesse, de l'insertion professionnelle, des jeunes et de la politique de la ville

« Aujourd'hui, les CVS disposent de leurs agréments et retrouvent leur attractivité et dynamisme auprès de toute la population »



3 questions à Fatimata Diop, élue en charge de la Jeunesse

La Note : Quelles sont les priorités pour les CVS actuellement ?

Quand nous sommes arrivés, en juin 2020, les CVS n'étaient plus agréés par la CAF. Nous avons d'abord établi un diagnostic de la situation avec les équipes et les associations. Notre première mission a été de retrouver l'agrément CAF qui permettait la reconnaissance de ces espaces comme des structures de cohésion sociale.

Aujourd'hui, les CVS disposent de leurs agréments et retrouvent leur attractivité ainsi que leur dynamisme auprès de toute la population. Ce sont des lieux d'échanges et de rencontres entre les habitants, mais aussi entre les habitants et les services de la ville.

« Les CVS sont au cœur du projet social de la ville »

La Note : Les CVS s'inscrivent-ils dans une démarche de proximité ?

L'idée que nous avions était de venir au plus proche des besoins des habitants. Même si, aujourd'hui, les CVS sont installés dans les Quartiers Prioritaires ou Quartiers Politiques de la Ville (QPV), les actions menées s'adressent à tous les habitants et tendent à être mobiles pour être proposées au plus grand nombre.

Cette mobilité est mise en place avec les actions telles que les quartiers d'été ou les quartiers en fête qui ont eu lieu au mois de juin. Les CVS sont au cœur de ces festivités, mais celles-ci s'implantent partout dans la ville. Les CVS ne sont pas circonscrits à un territoire précis, bien au contraire.

La Note : Quelles sont les ambitions et objectifs pour l'avenir ?

Nous avons pour ambition de continuer sur cette lancée : dynamisme, cohésion, rassemblements, échanges. Les CVS sont au cœur du projet social de la ville et ils doivent pouvoir être fréquentés par tous les habitants. Nous avons une véritable volonté d'augmenter le nombre d'activités et de les diversifier, en partenariat avec les associations notamment.

Ainsi, nous entendons redonner aux CVS toute leur place dans la vie mantevilloise et permettre à ces lieux d'être des lieux de partage, d'échanges, de rencontres et de création de liens entre tous les acteurs mantevillois.



Zoom sur l'adaptation et la mise en place de la continuité pédagogique

Les CVS s'adaptent pour proposer des services au plus proche des besoins des familles. La mise en place d'un dispositif de continuité pédagogique lors de la fermeture des écoles, entre le 3 et le 12 avril 2021, en est un exemple important.

En effet, lorsque le Gouvernement a annoncé la fermeture des établissements scolaires deux semaines avant le début des vacances scolaires face à la situation sanitaire dégradées, les CVS se sont rapidement adaptés. Les familles pouvaient se rendre dans les CVS pour utiliser les outils informatiques et ainsi assurer le suivi des cours à distance pour les enfants scolarisés.

Les familles mantevilloises peuvent toujours disposer d'un accès au matériel informatique pour le suivi scolaire des jeunes auprès des pôles informatiques de chaque CVS (voir ci-contre).

Continuité pédagogique

Les familles qui ne disposent pas d'un équipement informatique peuvent se rendre dans **les espaces multimédia des CVS de la Ville.**

A partir du mardi 6 avril 2021 :



Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



Accueil des enfants et des jeunes accompagnés d'un parent



Prise de RDV recommandée pour assurer le respect des mesures sanitaires



4 personnes maximum sur chacun des espaces multimédia

CVS Augustin Serre
60 rue Louise Michel
78711 Mantes-la-Ville
Tel : 01.30.98.85.09

CVS Arche en ciel
30 rue Victor Schoelcher
78711 Mantes-la-Ville
Tel : 01.34.78.40.33

CVS Le Patio
3 rue Georges Brassens
78711 Mantes-la-Ville
Tel : 01.30.98.30.25

Mantes-la-Ville

Les services de proximité

Les CVS à Mantes-la-Ville proposent, au delà des activités pour tous les âges, des services à tous les habitants.

• Point d'information

Les habitants peuvent venir récolter des informations auprès des personnels des CVS qui sauront les orienter vers les dispositifs, les activités ou les interlocuteurs les plus adaptés à leurs demandes.

• Pôle informatique

Chaque CVS dispose de son pôle informatique pour une utilisation des outils par les habitants en cas de besoin (ordinateur, imprimante, accès internet, etc.).

• Les temps parents-enfants

Ce sont des activités importantes mises en place dans tous les CVS de la ville. Ces temps d'accueils permettent aux parents et aux enfants, pas encore en âge d'être scolarisés, de profiter d'activités ludiques encadrées par l'équipe d'animation adultes & familles des CVS.

• Permanence sans rendez-vous du Maire

Une fois par mois, dans les CVS de la ville, le Maire tient une permanence sans rendez-vous d'environ deux heures. Tous les citoyens sont invités à venir échanger avec le Maire à cette occasion. Les CVS sont aussi des lieux de proximité entre les habitants et les équipes municipales.

• Le point-justice au CVS Augustin Serre

Le point-justice Yvelines, installé au CVS Augustin Serre, propose de recevoir et d'accompagner les personnes face à différentes problématiques. En lien avec les associations et les partenaires sociaux, des permanences sont assurées pour répondre aux demandes et besoins d'accompagnement juridique des habitants (voir page ci-contre).

+ Ateliers informatique sur inscriptions

Retrouvez les ateliers informatique dans les tous les CVS de la ville. Rendez-vous à l'accueil de chaque CVS pour vous inscrire.

Jours	Horaires	Lieux	Nombre de places
Lundi	9h - 11h	CVS Augustin Serre	8
	14h - 16h	CVS Augustin Serre	8
	16h15 - 18h15	CVS Arche-en-Ciel	8
Mardi	11h - 13h	Local Le Patio	4
Jeudi	10h - 12h	CVS Augustin Serre	8
Vendredi	10h - 12h	CVS Arche-en-Ciel	8



Le Point Justice du CVS Augustin Serre



point-justice

informer, orienter, aider

Le point-justice est une fusion de différentes permanences d'informations juridiques existantes :

- les services points et relais d'accès au droit (PAD et RAD),
- les maisons de justice et du droit (MJD),
- les antennes de justice (AJ).

Ces permanences sont désormais réunies en une seule et même appellation, dans un seul et même lieu, le « point-justice ». Le point-justice situé au CVS Augustin Serre permet d'informer, d'aider, d'orienter les administrés sur leurs droits.

Ce point-justice regroupe différents intervenants qui vous conseillent, vous accompagnent sur vos besoins. Les questions juridiques générales et juridiques spécifiques peuvent être traitées avec des professionnels des métiers juridiques et des conseillers. En plus des conseils, le point-justice propose une permanence d'aide aux victimes (tout types de violences) ainsi qu'une permanence de médiation familiale. La médiation familiale permet l'accompagnement des familles dans tous types de conflits (enfants/parents, frères/sœurs, etc.).

En 2020, le point-justice de Mantes-la-Ville a accueilli 725 personnes dans le cadre de ces permanences.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.manteslaville.fr

Quand vous rendre dans les CVS ?

Les CVS sont ouvert du lundi au samedi en période scolaire, un planning d'activité propre à chaque CVS est défini. Pour participer aux activités il suffit d'une adhésion annuelle. Cependant, pour ce qui est de la partie services de proximité, aucune adhésion n'est nécessaire. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher du CVS identifié.

CVS Arche-en-Ciel

Tél. : 01 34 78 40 33

Mail : cvsaec@manteslaville.fr

Lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Samedi : 14h - 19h

CVS Augustin Serre

Tél. : 01 30 98 45 46

Mail : cvsaugustinserre@manteslaville.fr

Lundi et jeudi : 9h - 12h15 et 13h30 - 17h30

Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 19h

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h et de 13h30 - 16h30

Samedi : 14h - 19h

CVS Le Patio

Tél. : 01 30 98 30 25

Mail : cvslepatio@manteslaville.fr

Lundi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 18h30

Mercredi et jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 18h

Samedi : 14h - 19h

Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur le site internet de la ville : www.manteslaville.fr



ASSOCIATIONS

Forum des associations 2020



Un nouvel élan pour la vie associative

Le 20 avril dernier s'est tenu un conseil municipal spécial vie associative ayant pour objectif de valoriser le retour des financements pour les structures associatives de la commune. Ce fut aussi l'occasion d'adopter la mise en place d'une charte de la vie associative qui sera proposée à toutes les associations soutenues.

Sur le territoire communal les associations sont diverses, au moins autant que les activités proposées. Il était primordial pour l'équipe municipale de valoriser leur investissement quotidien, et particulièrement en cette période de crise sanitaire.

Un lien avec les associations renforcé

La municipalité va accompagner les associations mantevilloises par le biais de subventions et de financements annuels, mais aussi à travers un véritable partenariat incarné par la charte de la vie associative.

« Par cette charte, la commune assure aux associations de vouloir les accompagner dans la durée en garantissant leur indépendance. Le but est de favoriser l'expression et l'engagement des citoyens » explique Vanessa Gouju, adjointe au Maire en charge de la vie associative. Cette charte associative vient préciser les règles de bon fonctionnement ainsi que la relation entre la Ville et les associations.

Ce lien avec les associations passe aussi par la mise en place de projets en partenariat avec la Mairie : « C'est pour nous une priorité d'encourager les projets et de soutenir les bénévoles

engagés dans les projets associatifs de la commune. Les bénévoles sont la base de toute action et nous devons continuer de valoriser leur travail sur le terrain » complète Vanessa Gouju.

La valorisation d'un tissu associatif riche et dynamique

À Mantes-la-Ville les associations sont nombreuses et de multiples projets sont portés par ces structures. Cela permet d'avoir une offre de loisirs et d'activités variées pour tous les âges, dans de nombreux domaines (caritatifs, sportifs, artistiques, culturels, etc.).

Ces associations portent l'image du territoire mantevillois et participent de son rayonnement : « Un tissu associatif riche et diversifié est une véritable garantie pour permettre la réalisation de nombreux projets soutenus par la municipalité, qui voit en ce mouvement une participation des citoyens devenue indispensable aujourd'hui dans la mise en œuvre de l'action publique municipale et collective. » ajoute Vanessa Gouju.

Au titre de l'année 2021, l'enveloppe totale de subventions attribuées aux

associations est 30 % plus élevée que le budget alloué auparavant. L'objectif est de redonner toute sa place aux associations et leur permettre de continuer leur développement ainsi que leur rayonnement.

« L'engagement associatif est la première école de citoyenneté, de démocratie et contribue aux exigences incontournables de solidarité » conclut Vanessa Gouju. La municipalité souhaite continuer de la soutenir et de l'encourager. Cette charte ainsi que cette augmentation des subventions, sans impacter la fiscalité des mantevillois, vont dans ce sens.

« L'engagement associatif est la première école de citoyenneté, de démocratie et contribue aux exigences incontournables de solidarité. »



Vanessa Gouju
3^e adjointe
au Maire
en charge de
l'accès au sport
pour tous et de la
vie associative

Les associations & la Covid-19 : solidarité et adaptation

Les associations ont répondu aux appels pour la mobilisation pour la solidarité, notamment à Mantes-la-Ville :

- Odyssée, accompagne la vaccination des seniors.
- Au Cœur de la Fraternité, organise les distributions de colis alimentaires.
- Les clubs sportifs ont adapté leurs pratiques au fur et à mesure des restrictions du Gouvernement de manière à faire perdurer au maximum la pratique sportive pour tous.
- Les associations de loisirs ont adapté au mieux leur pratique pour continuer de proposer, quand cela était possible, une continuité de l'activité.

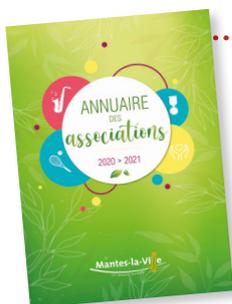
Ce ne sont que quelques exemples cités ici, mais nombreuses sont les actions de solidarité, de création de lien entre tous les Mantevillois. La crise sanitaire, économique et sociale que nous vivons a mis en lumière cette nécessité de soutenir et de préserver la vie associative dans les communes.

66

Hausse de

30%

du budget total attribué en subvention pour les associations mantevilloises.



Plus de 200 associations à Mantes-la-Ville !

Mantes-la-Ville compte plus de 200 associations, au sein desquelles des femmes et des hommes s'engagent et s'activent au quotidien pour proposer des activités riches et variées. Pour les faire connaître, la Ville édite chaque année un guide des associations. Celui-ci est disponible en téléchargement sur le site internet www.mantestlaville.fr.

Par ailleurs, un forum des associations est organisé à chaque rentrée scolaire, pour vous permettre de vous inscrire à des activités et de mieux connaître le tissu associatif local. Cette année, il prendra le nom de Festival des Associations, et se tiendra le samedi 4 septembre à l'Espace culturel Jacques Brel.

Renseignements auprès du service de la vie associative :
Tél. : 01 30 98 85 96

Interview d'Ameth Sarr, directeur de l'association Écoles & Culture



« Nous sommes ravis des relations avec la Mairie et l'équipe municipale en place depuis juin dernier. En effet, nous avons pu échanger avec les élus facilement et leur parler de nos projets, nous nous sentons soutenus dans nos ambitions associatives. »

Nous ressentons une véritable envie d'accompagner les associations dans leur développement, notamment avec la mise en place de la charte associative. Pour nous, il est primordial de continuer à multiplier les projets sur la ville, sur le département et plus encore. Nous souhaitons contribuer au rayonnement de Mantes-la-Ville par la voie associative. Nous verrons l'avenir de ce partenariat avec la Mairie, mais nous sentons que la volonté, les moyens financiers et humains sont déployés pour soutenir la vie associative de la ville. »

Interview de Nawel Ouafi, Vice-Présidente de l'association Villa'Joie



« Nous sentons une véritable dynamique autour de la vie associative. Au-delà des financements qui sont débloqués, nous constatons que les services et les élus sont beaucoup plus accessibles. Nous sommes en train de construire une véritable relation partenariale. Aujourd'hui on peut dire que les associations sont entendues, écoutées et soutenues par la mairie. Nous préférons travailler dans ces conditions et collaborer sur de multiples projets. »

Concernant la Charte de la Vie Associative, il était évident pour nous de la signer. Cela permet d'instaurer un climat de confiance et de concrétiser nos engagements. Nous l'avons signée il y a peu et cela permet d'assurer une pérennité des engagements réciproques entre notre association et la Mairie de Mantes-la-Ville. Le travail de concertation est primordial et il est important que nous avançons ensemble de cette manière. »

La charte de la vie associative, quel contenu ?

Cette charte pluriannuelle représente un engagement mutuel entre la Ville et les associations signataires. Signée pour une durée de 3 ans, elle permet de matérialiser la pérennité du soutien de la Ville envers les structures associatives qui s'engagent à l'appliquer et la respecter.

Au-delà de cet engagement réciproque, la charte de la vie associative permet de donner plus de visibilité aux associations quant au soutien de la municipalité pour les années à venir. Cette charte a fait l'objet d'une concertation entre les associations et la ville de Mantes-la-Ville.

Elle permet à la fois d'affirmer :

- la reconnaissance de l'association comme partenaire privilégié de la ville,
- l'engagement mutuel de mieux communiquer pour être plus performant,
- l'assurance du respect du rôle de chacun.



La ferme des animaux

Au cœur du parc de la Vallée, la ferme pédagogique permet aux jeunes mantevillois de se familiariser avec les animaux, tout en étant sensibilisés aux enjeux environnementaux. Une expérience à réaliser en famille ou dans le cadre scolaire.



Savez-vous où trouver Bourriquet, Tumba, Harrow ou encore Praline ? Dans le parc de la Vallée ! Avec la ferme pédagogique, c'est la campagne qui s'invite à Mantes-la-Ville, dans le cadre préservé de ce parc urbain. Ouverte en libre accès depuis l'intérieur du parc, elle vous permettra, au détour d'une promenade en famille, de faire connaissance avec une multitude d'espèces.

Veaux, vaches, cochons...

« Nous accueillons toute une faune représentative des animaux que l'on trouve dans nos fermes françaises, explique Marina l'une des deux soigneuses. Notre éventail est très large. Praline, la vache, est un peu notre star avec l'âne Bourriquet et Soumane le paon. Mais nous avons aussi des chèvres, des moutons, des canards, des poules, des colombes, des lapins, etc. Il y a des accouplements régulièrement, et nous acceptons également les dons, d'autres fermes pédagogiques ou de particuliers s'ils sont compatibles avec l'activité de la ferme. Dernièrement nous avons accueilli un poney, ainsi qu'un cochon qui était tout seul chez un particulier et ne s'y trouvait pas bien. Nous sommes aussi à la disposition du public pour répondre à ses questions. C'est toujours très convivial, les parents comme les enfants sont curieux et la présence des animaux est l'occasion de nombreux échanges. »



ATTENTION !
Ne nourrissez
pas les animaux !



Et ce pour une simple et bonne raison : cela pourrait les tuer. Les animaux sont nourris tous les jours par le personnel de la ferme, en fonction de leurs besoins et de ce que mange leur espèce. Comme ils sont gourmands, il sont tentés de manger tout ce que vous leur donnerez, en particulier le pain qui est toxique pour tous les animaux. Ceci engendre d'importants frais de vétérinaire et peut causer leur mort. Vous les aimez, vous voulez continuer de les voir, ne leur donnez pas à manger, tout simplement !

Animations avec les classes

En dehors de ces visites spontanées effectuées par le public, la ferme a également une vocation pédagogique. Des fiches individuelles pour chaque animal avec son prénom, son espèce et ses caractéristiques sont installées tout le long du parcours.

Des animations pédagogiques en partenariat avec les écoles, du CP au CM2, sont également organisées. Il s'agit de séances de deux heures, au cours desquelles diverses questions autour des animaux sont abordées comme leur comportement, leur alimentation ou leur évolution dans le milieu naturel. Des thématiques qui invitent également à la réflexion sur les enjeux du développement durable très utiles pour sensibiliser notre jeunesse à l'environnement et la préservation de la biodiversité !

Une autre idée du tennis

Loin des clichés huppés qui caractérisent souvent ce sport, le CAMV Tennis propose une approche conviviale et familiale, avec pour objectif de démocratiser le tennis auprès des Mantevillois. Gros plan sur un club pas comme les autres.

Alors que la tendance nationale est à la perte d'adhérents au niveau du tennis, le CAMV enregistre une hausse constante de ses effectifs depuis quelques années. « On a même joué plus pendant la période covid que les autres années », souligne le président, Laurent Moisseron. Un succès qui est dû aux restrictions sanitaires, le tennis étant forcément moins touché que d'autres sports, mais pas seulement. Il règne dans ce club comme un état d'esprit, qui crée une dynamique positive. D'abord il y a le site du Moulin des Rades et son cadre préservé, qui propose un site de jeu très agréable, complété par la base de loisirs de Mousseaux pour l'accueil des compétitions. Mais il y a plus. « C'est un petit club très familial, avec près de 150 adhérents, dont de nombreux parents, détaille le président. Nous misons beaucoup sur la jeunesse et les féminines avec deux équipes engagées en compé-

titions, baptisées les Lionnes... Attention elles sont féroces ! Nous avons également mis en place un programme baptisé G2D, pour "les compétiteurs de demain". C'est une initiation à la compétition pour les jeunes, une façon aussi de promouvoir les valeurs du sport : engagement, dépassement de soi, respect des règles, de l'adversaire, de l'arbitre... Plus qu'un sport, c'est un état d'esprit. »

Ouverture, partage et convivialité

Le pendant du côté familial, c'est l'ouverture et la convivialité. Solidaire et très ancré dans la vie de la ville, le club a renoncé à ses créneaux aux Coutures au profit de sports plus touchés par l'incendie du gymnase Aimé Bergeal. Il accueille des séances de l'école municipale des sports mais aussi des stages organisés en partenariat avec les ALSH et les centres de

vie sociale. Mais le petit plus, ce sont d'autres activités autour du tennis : tables de ping-pong, aire de pique-nique, mini panneaux de basket... Il y a même un jardin partagé. « L'idée est de venir passer un bon moment en famille et que chacun puisse y trouver son compte, explique Laurent Moisseron. Nous avons mis en place des animations "Zumba / Tennis", c'est un exercice idéal pour échauffer les joueurs(ses) et pour améliorer leur coordination. Mais avant tout ça participe de la bonne ambiance. Nous voulons rendre le tennis accessible à tous ! »

CAMV Tennis :
Stade du Moulin des Rades
177 Route de Houdan
presidentcamvtennis@gmail.com
 **CamvTennis**

Un projet de courts en terre battue synthétique

Pour poursuivre son développement, le club porte un projet de rénovation de ses courts, dont deux sont en fin de vie. En effet, l'installation de courts en terre battue synthétique, surface beaucoup moins sensible aux intempéries, permettrait de multiplier les créneaux disponibles et donc d'accueillir de nouveaux adhérents. La Ville est favorable à ce principe.



HISTOIRE

Histoire de Mantes-la-Ville : Le parc de la Vallée

Aujourd'hui connu de tous les mantevillois, le parc de la Vallée, présente pourtant une histoire peu commune marquée par la seconde guerre mondiale.

Le parc du château de la Vallée

Autrefois, dans le parc traversé par la rivière de la Vaucouleurs s'élevait le château de la Vallée ou de Villiers. Le château est vendu en 1921 à la famille Le Blan (propriétaire de la filature du même nom).

Durant la Seconde Guerre mondiale, le château devient le siège d'une organisation nazie qui avait pour rôle de superviser les projets importants construction d'usines d'armement, de camps de concentration, de structures défensives. Le château devient une cible privilégiée des bombardements alliés de la Libération. Il sera complètement détruit le 2 août 1944 et subsistent seulement le pigeonnier et une partie des communs située le long de l'avenue du Breuil.

Après guerre, les fonds octroyés par la commission des dommages de guerre ne suffisent pas pour le reconstruire. La propriété est vendue au directeur de la Cellophane qui projette de construire des logements sociaux. Ce projet ne voit pas le jour, et en 1951 et la commune rachète la propriété.

Le rachat par la commune et l'ouverture au public

En 1951, lors du rachat de la propriété, la municipalité souhaite transformer le lieu en parc public « pour le bien-être de la population essentiellement ouvrière de la commune ».

Les allées sont retracées, des bancs sont installés, un jardinier est affecté à son entretien puis le parc est ouvert à la population à l'été 1952. Peu à peu la municipalité va installer des équipements de loisirs dans le parc. Aujourd'hui, le parc constitue un ensemble de 11 hectares entièrement rénové en 2005.



Zoom sur la serre du Parc

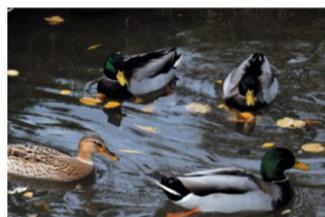
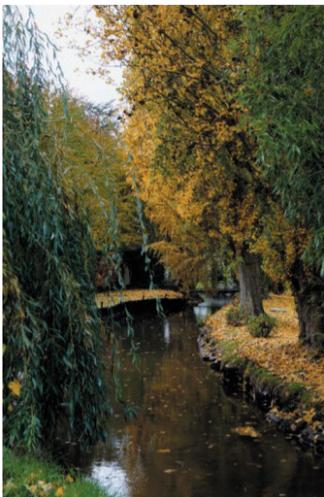
La serre rénovée en 2008, est réputée dater du 19^e siècle, cependant on ne connaît pas la véritable date de construction de la serre. On sait que le chauffage central est installé en 1957 et qu'en 1960, pour faire face à l'extension des espaces verts, une seconde serre est installée à proximité.

Ces serres sont destinées à la conservation des plantes. Les plantes vertes cultivées permettent d'ornez les bâtiments et espaces communaux.



Appel à contribution

Si vous disposez de clichés anciens de Mantes-la-Ville, nous vous invitons à nous transmettre une copie par courriel à l'adresse suivante communication@manteslaville.fr



TRIBUNES LIBRES

L'Union pour Mantes-la-Ville

Mantes-la-Ville revit !

La vie reprend doucement en suivant les étapes du déconfinement. Les restrictions sanitaires des derniers mois ont limité un certain nombre d'événements, enfin les levées progressives permettent le retour des événements organisés par la Mairie et l'équipe municipale.

Au programme de ce premier mois d'été, des balades urbaines, des opérations de nettoyage citoyen et l'organisation des Quartiers en Fête par les CVS en partenariat avec les associations. Cette semaine de festivités annoncera l'arrivée de l'été.

La période estivale sera d'ailleurs rythmée par l'organisation d'événements et d'animations durant les mois de juillet et août dans toute la ville et pour tous les Mantevillois. Nous avons, tout comme les habitants, hâte d'y être et de pouvoir vous retrouver !

Alors, nous vous souhaitons un bel été à Mantes-la-Ville en espérant vous rencontrer plus nombreux que jamais (tout en respectant les gestes barrières et les jauges imposées) dans les différents événements organisés par la Municipalité !

Bonne fin d'année scolaire, bon courage à tous les jeunes ayant des examens et bel été !

Rassemblement pour Mantes-la-Ville

L'argent magique du Département

La majorité municipale se vante depuis plusieurs mois (et notamment dans le dernier magazine municipal) de bénéficier d'un soutien financier exceptionnel du département des Yvelines. C'est tout à fait vrai ! Jamais notre commune n'avait reçu autant d'aides pour réaliser ses projets ni sous le mandat précédent, ni sous les mandats de Mmes Brochot et Peulvast-Bergeal.

Cette arrivée soudaine et brutale d'argent n'est pas due aux talents ou aux mérites de la majorité actuelle puisqu'elle n'en a aucun ; cette manne résulte tout simplement de la proximité (pour ne pas dire la promiscuité) politique entre MM. Bédier et Damergy et peut-être aussi d'un contexte électoral (les élections départementales de juin) propice à la générosité.

En effet, après avoir privé Mantes-la-Ville de toute aide pendant six années, il est scandaleux de constater cette différence de traitement. C'est la preuve manifeste qu'il y a bien quelque chose de pourri dans le royaume de Pierre Bédier. Ces pratiques ne sont pas dignes d'une démocratie moderne

Enfin, si cet argent est le bienvenu et s'il va forcément faciliter l'élaboration des budgets de la majorité, encore faut-il qu'il soit bien dépensé, c'est-à-dire dans l'intérêt général de tous les Mantevillois. Or, certains projets, comme l'extension des CVS par exemple, ne répondent pas à cette exigence. Cela ne surprendra personne.

Facebook.com/rassemblementpourtanteslaville
rassemblementpourtanteslaville@gmail.com
06 66 13 57 09

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal

6 juillet 2021 à 18h00

Retrouvez tous les procès-verbaux et les ordres du jour des conseils municipaux sur le site internet de la ville:
www.manteslaville.fr.

Si vous souhaitez voir figurer un événement (naissance, mariage, décès) sur cette page, vous devez remplir une demande de parution d'annonce. Le formulaire est disponible en mairie auprès du service à la population. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au numéro suivant : Tél. : 01 30 98 55 49.

NAISSANCES

Eyana-Melissa FERHAT née le 01 mars 2021
Manel AFFANI née le 01 mars 2021
Saad ABDERRAHMANE né le 03 mars 2021
Estelle BOURDY née le 05 mars 2021
Esteban REQUEJO né le 16 mars 2021
Sofia DAOUKI née le 20 mars 2021
Thiago HAFFRAY né le 21 mars 2021
Layna MOUSLI née le 23 mars 2021
Thanina OUDDANE née le 26 mars 2021
Wassim BOUNOUA né le 02 avril 2021
Ange-Isaac ABOUA né le 09 avril 2021
Gabriel DEPOISSON né le 13 avril 2021
Ouneyssa DIENG née le 16 avril 2021
Fily DIENG née le 16 avril 2021
Songul BOYRAZ née le 22 avril 2021
Fady ABOUTAYEB né le 22 avril 2021
Amilton GENGE né le 26 avril 2021
Ishâq EL MANANI né le 01 mai 2021
Qassim CHEFIRAT né le 02 mai 2021
Amir AMAKRANE né le 06 mai 2021

MARIAGES

Isabelle GENDRON et El Hadji Malick BA mariés le 15 mai 2021
Ikram BERHAD et Nasreddine BENOUDA mariés le 15 mai 2021
Adeline USEJNOVS et Vincent VISINTAINER mariés le 22 mai 2021

DÉCÈS

Danièle NOTHIAS née CONCHE, décédée le 20 mai 2021



Animations **gratuites** pour tous !

Concerts, spectacles, sorties organisées, structures gonflables, game n'truck, activités sportives, cinéma plein air...

du **2 juillet**
au **29 août**

Parc de la Vallée
City stade Arche-en-Ciel
Parking du stade Bergeal
Mantes Université
Place du marché
Maupomet

Retrouvez le programme sur
le site internet de la ville



Renseignements & inscriptions

CVS Augustin Serre
60 rue Louise Michel
78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 98 45 46
Tél : 06 24 64 24 05

CVS Le Patio
3 rue Georges Brassens
78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 98 30 25

CVS Arche-en-Ciel
30 rue Victor Schoelcher
78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 34 78 40 33